

Pouvoir d'emprunt

des années avant de compenser les pertes techniques que nous aurons subies, sans parler des plates-formes de forage dont nous ne pourrions plus nous servir.

Ils sont nombreux les gens à avoir imploré le gouvernement de se raviser et de revoir la politique énergétique nationale. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources devrait consulter les gros bonnets du secteur énergétique. Il devrait consulter les sociétés pétrolières canadiennes indépendantes et les grandes multinationales. Les représentants du gouvernement fédéral et les provinces devraient prendre part à ces entretiens auxquels on s'attellerait à mettre sur pied une politique énergétique nationale qui relancerait l'économie.

Les députés peuvent-ils s'imaginer quelles auraient été les répercussions économiques aujourd'hui, si nous avions réussi à conclure une entente énergétique? Peuvent-ils s'imaginer quelle aurait été la situation aujourd'hui si l'usine Alsands, à Fort McMurray, et celle à Cold Lake avaient été mises en chantier, et si elles étaient exploitées aujourd'hui? Les avantages pour l'économie en auraient été fabuleux. L'industrie du centre en aurait connu un magnifique essor. Les Canadiens auraient eu hâte de se lever le matin pour se rendre au plus vite au travail et ainsi contribuer à l'expansion du pays, au lieu de faire la queue devant les bureaux d'assurance-chômage. Ce serait incroyable.

Nous faisons des hypothèses sur ce que nous pourrions réaliser avec des milliards de dollars, mais une seule usine apporterait à elle seule une injection d'environ 6.5 milliards de dollars dans l'économie ontarienne. Cette injection de fonds serait directe, car où achète-t-on les biens et les services? Où l'industrie achète-t-elle le matériel, les pompes et les conduites? Tout est acheté dans le centre du pays. Si l'on construisait deux usines, les fonds injectés doubleraient, pour atteindre 12 milliards de dollars; pourtant, le gouvernement préfère demander un pouvoir d'emprunt l'autorisant à se procurer 14 milliards de dollars pour réalisation de travaux publics et pour des fins diverses.

Ces fonds serviraient à garantir les prêts de la Massey-Ferguson, à sortir la société Chrysler d'embarras, ou à toutes autres fins, mais la seule industrie qui progresse—et qui fait avancer le reste de l'économie avec elle—est celle que le gouvernement attaque par sa politique énergétique nationale. Je supplie les députés d'en face de parler à leur ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et de lui faire comprendre que l'industrie énergétique est absolument nécessaire.

Combien de temps me reste-t-il, monsieur l'Orateur?

M. l'Orateur adjoint: Encore sept ou huit minutes.

M. Shields: Je serai très bref, monsieur l'Orateur.

M. Crosbie: Non, non, du calme. Prenez votre temps.

M. Shields: Je veux faire consigner une lettre au compte rendu. Les députés la trouveront peut-être digne d'intérêt. C'est une lettre datée du 23 décembre que la société Merland Explorations Limited a adressée au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. On peut lire:

Monsieur,

Le mois dernier, les cadres de Merland Explorations Limited et nos experts conseils financiers ont étudié le Programme énergétique national et le budget que le gouvernement fédéral a publié le 28 octobre 1980 (et les «Livres blancs» connexes) afin d'évaluer leur incidence sur l'industrie pétrolière et gazière canadienne en général et sur la société Merland Explorations Limited en particulier. La société Merland fait partie de l'association pétrolière indépendante du Canada (APIC) qui est déjà entrée en rapport avec vous à propos de

cette question. Vous l'avez alors informée que vous invitiez chaque société à communiquer avec vous. La présente a pour but de vous informer des conclusions des études de la société Merland et de vous présenter quelques autres solutions possibles aux problèmes.

● (1620)

Avant d'aborder le Programme énergétique national et le budget plus en détail, il conviendrait, je pense, de vous donner quelques renseignements sur la société Merland Explorations Limited.

La Merland a été constituée en société fédérale en 1926 et ses actions sont maintenant cotées à la bourse de Toronto et de Montréal. Cette société a connu une croissance très rapide au cours de ses quatre ou cinq dernières années d'activités dans l'industrie pétrolière et gazière du Canada. Nous sommes engagés dans l'exploitation du pétrole et du gaz au Canada, et aux États-Unis, mais à un degré beaucoup moindre.

Nous sommes très fiers de ce que nos bénéfices disponibles et nos gains nets ont augmenté de façon appréciable au cours des quelques dernières années, mais on doit toutefois souligner que nos investissements dans la prospection pétrolière et gazière ont augmenté au même rythme. Depuis plusieurs années la société Merland finance ses travaux de prospection et de mise en valeur à même ses bénéfices disponibles et par des prêts de production de la Banque royale. Depuis plusieurs années, nos dépenses annuelles en immobilisation dépassent de loin nos bénéfices disponibles.

D'après les renseignements dont je dispose, je crois que Merland appartient à 90-95 p. 100 environ à des citoyens canadiens ou à des sociétés canadiennes. Les membres de notre conseil d'administration sont tous les huit citoyens canadiens et résidents. Tous les membres de notre direction et de notre personnel sont citoyens canadiens.

Merland est une société hyperactive, fortement motivée et très florissante, qui doit avant tout la réussite à un personnel canadien d'une haute compétence et très bien orienté par son conseil d'administration. Merland est ou plutôt était une des étoiles les plus brillantes au firmament de l'industrie canadienne du pétrole et du gaz, dont chaque Canadien et le gouvernement du Canada pouvaient être fiers.

Le budget fédéral et le programme énergétique canadien, présentés par le gouvernement canadien le 28 octobre 1980, ont lancé diverses mesures qui vont certainement avoir un effet défavorable sur Merland Explorations Limited, sur des centaines d'autres sociétés d'exploration de pétrole et de gaz à capital canadien, et sur toute l'industrie du pétrole et du gaz en général.

Je ne pense pas qu'un seul Canadien conteste les objectifs officiels de la nouvelle politique énergétique canadienne, qui sont les suivants:

1. Autosuffisance du Canada pour ses approvisionnements en pétrole brut et en gaz naturel.
2. Augmentation de la propriété et du contrôle canadiens de l'industrie du pétrole et du gaz.
3. Partage plus rationnel et plus équitable des recettes provenant du pétrole et du gaz.

Cependant, il est peu probable que le programme énergétique et le budget présentés récemment par votre gouvernement permettent d'atteindre l'un ou l'autre de ces objectifs; cependant, ils ont plongé l'industrie du gaz et du pétrole dans un véritable chaos et diminué ainsi les travaux d'exploration et de développement. Ce ralentissement de l'activité va nécessairement se répercuter sur la plupart sinon toutes les autres industries canadiennes. Si Merland Explorations Limited va être touchée au premier chef, il est certain que l'industrie automobile canadienne, l'industrie sidérurgique et des centaines d'industries moins importantes du secteur secondaire vont en souffrir. Ces industries sont en majorité implantées en Ontario et au Québec.

Il est indubitable également que les contraintes de votre nouveau programme vont pousser Merland et de nombreuses autres sociétés à transférer des quantités croissantes de capitaux d'investissement aux États-Unis et en d'autres pays où la rémunération financière est meilleure et où la politique gouvernementale est plus stable et plus réceptive. En ce qui concerne notre société, nous estimons en ce moment que votre nouveau programme va réduire notre cash-flow et notre bénéfice net d'environ 12 et 25 p. 100 respectivement en 1981, et cette diminution va continuer de se faire sentir dans l'avenir prévisible.

Il faut donc se demander si les objectifs de votre politique énergétique canadienne sont ceux que vous avez exposés ou s'il y en a d'autres de non précisés.

Pour préciser mes sentiments envers votre nouvelle politique, je constate que la taxe de 8 p. 100 sur les recettes pétrolières et gazières et le prélèvement d'indemnisation pétrolière de 30 p. 100 les mille pieds cubes sont bien définies, et l'industrie et les consommateurs sont censés commencer à acquitter ces nouveaux impôts en 1980, augmentant ainsi les recettes fédérales et diminuant le cash-flow de l'industrie immédiatement. Les coûts à la consommation augmenteront donc